



DECISION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE REGION DE NYON

Séance du 8 octobre 2026 à Trélex
Présidence : Jean Valentin de Saussure

1. Préavis 01-2026 : Autorisations générales de plaider pour la législature 2026-2031

Le Conseil intercommunal a décidé d'approuver le préavis 01-2026.

Résultat du vote : accepté par 132 oui, 0 non et 0 abstention
(Communes : 41 oui, 0 non, 0 abstention)

2. Préavis 02-2026 : Compétences du Comité de direction d'engager des dépenses imprévisibles, exceptionnelles et urgentes pour la législature 2026-2031

Le Conseil intercommunal a décidé d'approuver le préavis 02-2026.

Résultat du vote : accepté par 133 oui, 0 non et 0 abstention
(Communes : 41 oui, 0 non, 0 abstention)

3. Préavis 03-2026 : Autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie intercommunale auprès de divers établissements bancaires et de Postfinance durant la législature 2026-2031

Le Conseil intercommunal a décidé d'approuver le préavis 03-2026.

Résultat du vote : accepté par 134 oui, 0 non et 0 abstention
(Communes : 41 oui, 0 non, 0 abstention)

4. Préavis 04-2026-FRM : Demande de crédit de CHF 93'000 TTC pour financer une étude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'un service de transport à la demande

Le Conseil intercommunal a décidé d'approuver le préavis 04-2026-FRM.

Résultat du vote : accepté par 128 oui, 2 non et 4 abstentions
(Communes : 38 oui, 0 non, 3 abstentions)

5. Préavis 05-2026-FRM : Promotion de la mobilité

Le Conseil intercommunal a décidé d'approuver le préavis 05-2026-FRM.

Résultat du vote : accepté par 119 oui, 3 non et 12 abstentions
(Communes : 36 oui, 0 non, 5 abstentions)

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de la commune siège, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels, ou à l'affichage dans le cas de l'article 167. alinéa 4.

Au nom du Conseil intercommunal

Jean Valentin de Saussure
Président



Stéphanie Ponthus
Secrétaire